



Délégué de club

Généralités

- Doit être une personne majeure et obligatoirement licencié du club
- Doit être prévu longtemps à l'avance dans le planning des rencontres
- Ne peut exercer aucune autre fonction, avant, pendant et après la rencontre

Avant la rencontre

- Ouvrir la salle 45 minutes avant la première rencontre
- Porter le brassard "Responsable organisation" jusqu'à fermeture de la salle
- Préparer le matériel (panneaux, table de marque, ballons, sonorisation)
- Vérifier puis emmener la trousse à pharmacie à la table de marque
- Accueillir les équipes adverses et leur indiquer les vestiaires
- Être inscrit au verso de la feuille de marque à l'emplacement prévu

Pendant la rencontre

- Être positionné près des tribunes à vue de la table de marque
- Rester neutre pendant la durée de la rencontre
- Interdire tout jeu de ballon à proximité du terrain pendant les matchs
- A la demande de l'arbitre, demander à un spectateur de quitter la salle (l'arbitre ne s'adresse jamais directement à un spectateur)
- En charge de l'enchaînement des matchs pour respecter le planning

Après la rencontre

- Rester dans la salle jusqu'au départ des équipes
- Vérifier qu'il n'y a plus rien dans les vestiaires
- Passer un coup de raclette dans les vestiaires
- S'assurer que le matériel est rangé puis fermer la salle (lumières éteintes, ballons ramassés, matériel réintégré)
- Après la dernière rencontre du week-end, emmener les torchons pour les laver
- En cas d'incident, rédiger un rapport précis, impartial et honnête

Sécurité

- Savoir où se trouve le téléphone des pompiers (rouge)
- Prendre connaissance de la liste des personnes formées aux 1^{er} secours
- Savoir où se trouve le défibrillateur
- Accueillir les services de secours le cas échéant